

UN ANNIVERSAIRE TOUT PARTICULIER : 100 ANS !

La Commune de Seneffe porte une affection particulière à celles et ceux qui ont traversé un siècle, les fêtes sont l'occasion de célébrer leur longévité et de partager un moment d'émotion avec leurs proches.

Parmi les quatre centenaires que compte la commune de Seneffe en 2021, on retrouve Madame Lina Brohée, qui a fêté ses 100 ans le 2 avril dernier. Un anniversaire particulier qu'elle a pu fêter à la résidence « Les Peupliers » entourée de ses proches. C'est non sans émotion qu'elle s'est vue offrir un bouquet de fleurs ainsi qu'un panier gourmand par les membres du Collège communal.

Née à Boussu, Madame Brohée s'est installée à Bruxelles

pour suivre son amour de jeunesse qui était à l'école Royale Militaire. Ils sont ensuite partis en Allemagne dans différentes garnisons de la « zone britannique des forces alliées d'occupation » et au Camps d'Elsenborn. Par la suite, les époux se sont installés à Braine-L'Alleud. Passionnés par les voyages, ils ont aimé découvrir la France, la Suisse, l'Autriche, l'Italie et surtout, l'Espagne. Lina Brohée s'est installée à la résidence « Les Peupliers » en 2015, où elle se plaît beaucoup, on peut l'entendre chanter presque tout le temps !

Nous lui renouvelons tous nos vœux pour cette nouvelle année !

LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU « RUISSEAU DU PRÉ À LA PLANCHE »

Dans le cadre de son plan de lutte contre les inondations, la Commune de Seneffe poursuit diverses actions comme le curage des cours d'eau dont elle est gestionnaire.

Au cours de ce printemps, d'importants travaux d'entretien et de reconnaissance ont eu lieu sur le « Ruisseau du Pré à la Planche » à Petit-Roeulx-lez-Nivelles. Le passage d'une caméra dans les différents tronçons voûtés a permis de connaître l'état du cours d'eau et sa situation précise afin de planifier au mieux les interventions. Une partie du pertuis a été complètement curée par une société spécialisée. En parallèle, le service Travaux a pu, grâce à l'inspection par caméra, localiser les endroits où se trouvaient des embâcles, divers matériaux qui entravent et bouchent les cours d'eau, et les enlever pour éviter le débordement du ruisseau.

La Province du Hainaut s'est engagée à réaliser une étude du cours d'eau grâce aux relevés topographiques afin de dégager des solutions pour lutter contre les inondations par débordement du cours d'eau. Cela déterminera quels aménagements la Commune pourra mettre en place afin de renforcer la lutte contre les inondations. Cependant, elle n'est pas la seule à pouvoir agir : les citoyens et riverains voisins des cours d'eau peuvent contribuer en veillant à ne laisser aucun dépôt de matériaux, ni déchets verts à proximité du ruisseau. Nous comptons aussi sur vous !



PRÉSENTATION DE LA CRÈCHE COMMUNALE « L'ÉVEIL »

Depuis 25 ans, la crèche communale « L'Éveil » de Feluy accueille les enfants de 8 semaines à 3 ans, en répondant à leurs besoins quotidiens d'éducation, d'éveil et de soins.

Possédant une capacité d'accueil de 30 places, la crèche est divisée en deux sections : les bébés (de 2 à 18 mois) et les grands (de 18 mois à 3 ans). Un jardin permet aux enfants de chaque section de profiter de l'extérieur en toute saison. Les enfants sont encadrés par un personnel qualifié, motivé et soucieux du bien-être des enfants, composé de 9 puéricultrices et 1 puériculteur. L'équipe administrative et médico-sociale est, quant à elle, composée d'une directrice, d'une assistante sociale, d'une secrétaire et d'une infirmière. La crèche est sub-

sidiée par l'ONE et la participation financière des parents est fixée selon le barème établi par la Communauté française en fonction des revenus du ménage.

L'axe principal du projet pédagogique de la crèche est le respect du rythme de l'enfant tant au niveau biologique que psychomoteur (marche, apprentissage propreté, autonomie pour les repas, ...) et cela en étroite collaboration avec les parents. Malgré la période difficile traversée actuellement et son lot de restrictions sanitaires, l'équipe encadrante de la crèche communale « L'Éveil » a su rester présente, professionnelle, dynamique et enthousiaste.

Plus d'infos sur www.seneffe.be

RUE DES QUATRE JALOUSES : LES TRAVAUX SE TERMINENT !

La Commune de Seneffe poursuit la mise en œuvre de travaux utiles pour améliorer la qualité de vie des seneffois et des seneffoises. Des travaux d'égouttage et de réfection de voiries sont entrepris sur l'entité, dont le chantier situé à la Rue des Quatre Jalouses de Feluy qui prend tout doucement fin.

Depuis la construction de la station d'épuration de Nie Pré à Feluy qui permet le traitement des eaux usées de 5000 habitants, la Commune poursuit l'égouttage dans les zones d'épuration collective. Les travaux actuels ont comme objectif de poursuivre la création du maillage global sur les villages de Feluy et d'Arquennes pour petit à petit récolter toutes les eaux.

Suite à l'approbation du subside dans le cadre du plan d'investissement communal, la Commune a profité de ces travaux pour faire l'aménagement en surface de la rue des Quatre Jalouses. En août 2019, le Collège communal a confié, à l'entreprise Colas, la rénovation complète de la voirie, la réalisation de nouveaux trottoirs et

de zones de stationnement ainsi que l'enfouissement des impétrants.

Le montant des travaux s'élève à un total de 747.608 €. La Commune a reçu, pour ce dossier, un coup de pouce régional : elle a obtenu un subside de 480.563 €. Malgré plusieurs périodes de statage en raison de la crise sanitaire, les travaux se sont très bien déroulés. L'arrêt de bus a lui aussi été refait et du mobilier urbain a été placé afin d'améliorer la qualité de vie des usagers.

Une zone d'espace vert a également été aménagée à la jonction de la rue des Carrières. Le placement de l'éclairage public par Ores se fera dans les prochains jours, cette dernière étape signera la fin du chantier.

Le prochain tronçon qui sera raccordé sera la rue des Carrières (tronçon entre rue Baronne et rue Equipée) afin de poursuivre l'aménagement du carrefour et la création du réseau d'égouttage.

